

FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

Etablissement :

Nom de l'établissement : CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE
Service : DIRECTION GENERALE
Adresse : 13 Avenue Jacques loeb
Code postal : 64100 BAYONNE
Ville :
Personne référente : MR JULIEN ROSSIGNOL/MR BENOIT OUI
Fonction : DIRECTEUR DES AFFAIRES MEDICALES/PRESIDENT DE LA CME
Tél. : 05.59.44.35.35
E-mail : jrossignol@ch-cotebasque.fr/boui@ch-cotebasque.fr

Domaine(s) (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

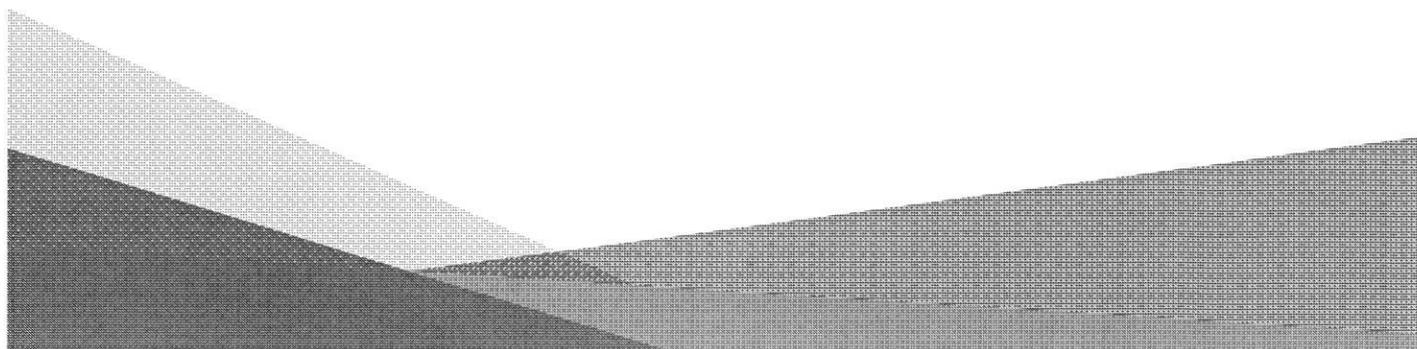
- Communication interne
- X Conditions de travail et santé au travail
- Coopérations entre établissements
- Coopération entre professionnels
- Dialogue social
- X Formation et développement des compétences
- Gestion RH / Contrôle de gestion
- GPEC
- X Management
- Organisation du travail
- Politique sociale
- X Qualité de vie au travail
- Autre (préciser)

Personnel concerné :

X PM

PNM

Ensemble du personnel



Titre

Entretiens médicaux annuels

Contexte et objectifs

Enjeux :

- Développer l'écoute et la communication au sein de la communauté médicale pour renforcer sur le long terme la reconnaissance individuelle des praticiens de l'établissement ;
- Profiter de ce moment d'échange formalisé et confraternel pour évoquer les projets professionnels et personnels des médecins et évoquer si besoin les conditions de travail au sein du service ou du pôle.

Objectifs :

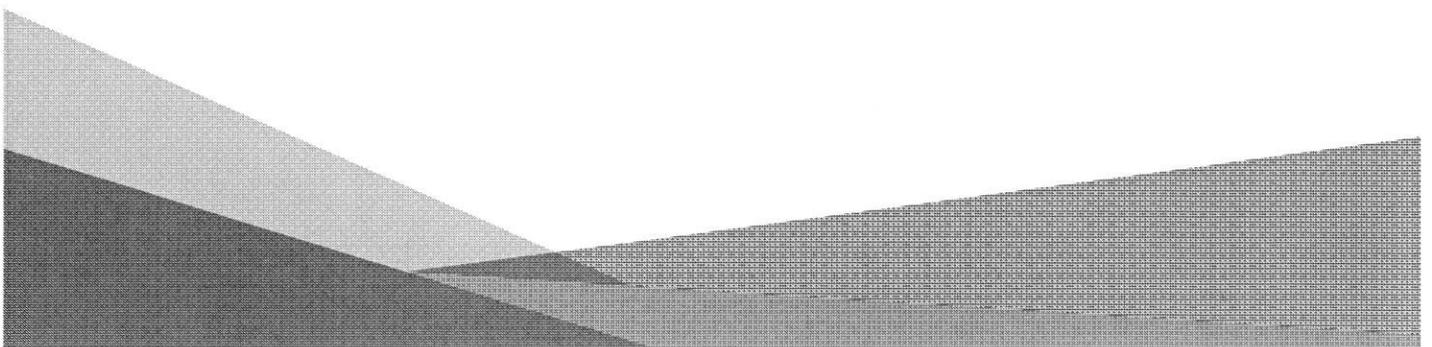
- Permettre à chaque praticien de mesurer et valoriser son activité professionnelle ;
- Faire part de ses souhaits d'évolution ;
- Promouvoir un management par la confiance ;
- Maintenir la motivation des praticiens grâce à la mise en place d'entretiens personnalisés ;
- S'assurer pour le CHCB que l'activité professionnelle et les compétences développées sont en cohérence avec le projet de pôle et le PE ;
- Profiter d'un temps d'échanges annuel pour permettre d'aborder les éventuelles difficultés d'exercice professionnel rencontrées par certains médecins.

Description du projet, actions réalisées et calendrier

Ces entretiens prendront la forme d'un échange entre le praticien et son chef de service (ou chef de pôle le cas échéant). Ils permettront au professionnel de santé de s'exprimer sur son activité de soins au sein de l'hôpital, ses besoins en formation, les dysfonctionnements éventuels existants au sein du service et du pôle...

Ce moment d'échanges sera l'occasion d'évoquer les différents projets professionnels des praticiens de l'établissement et d'envisager ainsi les axes d'amélioration tant au niveau du service que de l'institution plus largement.

Les responsables de structure sont tenus de proposer un entretien à chacun des praticiens de leur service et/ou pôle. Néanmoins, il n'existe aucun caractère obligatoire pour les médecins de s'y soustraire



Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

Méthodologie de réalisation des entretiens

Les entretiens sont réalisés entre chaque praticien et son responsable de service, selon une méthodologie déterminée.

Toutefois, chaque médecin a la possibilité de prendre l'attache de son chef de pôle, du président de la CME et/ou du directeur des affaires médicales de l'établissement si besoin. Ces derniers peuvent en effet se substituer au responsable de service lorsque nécessaire.

Le président de la CME quant à lui effectue son entretien auprès du président de la conférence régionale (ou du président de la conférence nationale éventuellement).

Le document type est adressé en amont au praticien, afin que celui-ci prépare l'entretien et formalise ainsi par écrit son propre bilan, ses objectifs futurs etc...

Il l'adresse par la suite à son responsable de service avant l'entretien, afin qu'il puisse en prendre connaissance avant de s'entretenir avec le médecin concerné.

Chacun des 2 interlocuteurs de l'entretien en conserve un exemplaire.

Cet entretien s'effectue au plus tard fin juin de chaque année en cours.

Les entretiens de l'année 2017 pourront débuter dès le début du mois de février.

Une première évaluation de la mise en place de ce nouveau dispositif sera réalisée à l'automne 2017.

Le projet a été validé en directoire, conseil des chefs de pôle et commission médicale d'établissement.

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients

Trame d'entretien en annexe. Cette trame est susceptible d'évoluer en fonction de différents entretiens menés.

Date et signature du Chef d'établissement

13 juillet 2017.

201



Handwritten signature consisting of stylized letters 'L L P'.

FICHE SYNTHETIQUE

(publiée sur internet)

Etablissement :

Nom de l'établissement : Centre hospitalier de la Côte basque
Service : Direction des affaires médicales
Adresse : 13 avenue de l'interne Jacques Loeb
Code postal : 64100
Ville : Bayonne

Domaine(s)

Conditions de travail, Formation et développement des compétences, Management et qualité de vie au travail

Titre

ENTRETIENS MEDICAUX ANNUELS

Résumé (maximum 10 lignes) :

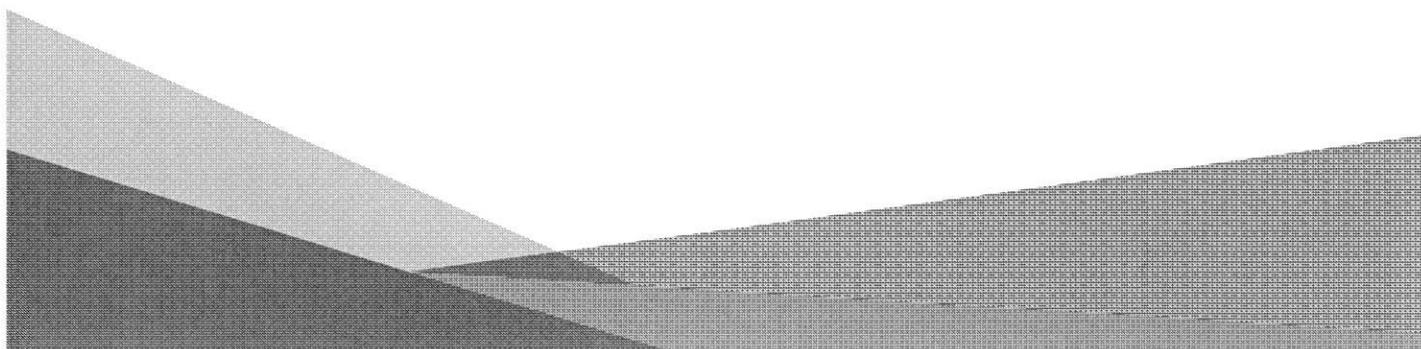
Le Centre Hospitalier de la Côte Basque (CHCB) souhaite expérimenter en 2017 la mise en place d'un nouveau dispositif, appelé « entretiens médicaux annuels ».

Ces entretiens prendront la forme d'un échange entre le praticien et son chef de service (ou chef de pôle le cas échéant). Ils permettront au professionnel de santé de s'exprimer sur son activité de soins au sein de l'hôpital, ses besoins en formation, les dysfonctionnements éventuels existants au sein du service et du pôle...

Ce moment d'échanges sera l'occasion d'évoquer les différents projets professionnels des praticiens de l'établissement et d'envisager ainsi les axes d'amélioration tant au niveau du service que de l'institution plus largement.

Les responsables de structure sont tenus de proposer un entretien à chacun des praticiens de leur service et/ou pôle. Néanmoins, il n'existe aucun caractère obligatoire pour les médecins de s'y soustraire.

X J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.



ENTRETIENS MEDICAUX ANNUELS
Praticiens du Centre Hospitalier de la Côte Basque

ANNEE 2017

Date d'entretien :

Nom du praticien :

Pôle :

Service / Unité :

Coordonnées mail :

Entretien réalisé par (préciser la fonction):

Description brève du poste (activité – sous spécialité...):

1. Bilan de l'année écoulée

- Réalisations :

- Difficultés rencontrées :

- Participation à la dynamique institutionnelle (au niveau du service / du pôle / de l'établissement) :

2. Objectifs pour l'année à venir

3. Perspectives

- Projets pour le service :

- Coopérations à développer :
 - o En interne :

 - o En externe :

- Projets personnels / Perspectives professionnelles (mobilité notamment) :

4. Besoins et souhaits de formations

- Congrès – Conférences à venir :

- Formations aux gestes techniques :

- DU :

- Participation à des études - publications cliniques :

- Autres :

5. Remarques particulières sur les difficultés rencontrées au cours de l'année dans le service/pôle

6. Démarche qualité : écriture de procédures, participation a des EPP, RMM...

Signatures
Le praticien

Le responsable de structure